

31ème Rapide d'Échecs de Blagny

Règlement intérieur officiel du tournoi d'échecs rapide organisé le **dimanche 1 novembre 2026**. Ce document présente l'ensemble des règles, horaires, tarifs et engagements applicables à tous les participants et spectateurs de l'événement.

Informations pratiques

- **Lieu** : Salle René Vignol, Rue des Écoles
- **Ville** : Blagny (08110)
- **Pointage** : 9h00–9h45
- **Début** : Première ronde à 10h00
- **Cadence** : 9 rondes — 12' + [3'']
- **Remise des prix** : Vers 17h30–18h00

Tarifs d'inscription

Jeunes

10 €

Adultes

15 €

Licence FFE disponible sur place



Conditions d'admission : Être licencié A ou B pour la saison en cours à la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE. Open A : ouvert à tous.

Open B : réservé aux joueurs classés sous 1 600 Elo. Comportement correct exigé.

Format du tournoi et règles de jeu

01

Classement et départages

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu : victoire = 1 point, nulle = 0,5 point, défaite = 0 point.

Départages successifs :

1. Buchholz Tronqué 2
2. Buchholz
3. Performance

02

Système d'appariement

Système suisse intégral selon les règles C04 de la FIDE, avec appariements assistés par ordinateur (programme Sharly-Chess, dernière version). Les joueurs sont appariés en fonction de leur classement et de leurs résultats.

03

Procédure de fin de partie

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) saisit le résultat sur Sharly-Chess à la table de marque. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

04

Cadence de jeu

9 rondes en cadence rapide : **12 minutes + 3 secondes d'incrément par coup**. L'article A5 de l'annexe tournoi rapide FIDE sera appliqué pour toutes les parties.

05

Règles FIDE

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Tous les participants doivent les respecter strictement. Le code d'éthique de la FIDE s'applique intégralement à ce tournoi.

06

Gestion des forfaits

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. Contacter le 07 86 15 40 27 pour signaler un forfait de dernière minute.

Important :

Aucun bye ne sera accordé lors de ce tournoi. Tous les joueurs doivent être présents à chaque ronde.

Attribution des prix et contestations

Les prix (généraux, par tranches ELO et spéciaux) ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas d'égalité de montant, l'ordre de priorité est : classement général, tranches ELO, puis prix spéciaux. En cas d'égalité de points, les prix sont attribués selon le meilleur départage (Buchholz Tronqué 2, Buchholz, Performance).

 **Présence obligatoire** : Seuls les joueurs présents ou représentés à la remise des prix (vers 17 h 30 – 18 h 00) pourront recevoir un prix.

Procédure de contestation

Une contestation est possible dans les cas suivants :

Résultat erroné

Si signalé avant la fin de la ronde, la correction est prise en compte pour les appariements à venir. Les appariements déjà affichés ne seront pas modifiés.

Couleurs inversées

Doit être signalé immédiatement à l'arbitre pour correction dans le système d'appariement.

Erreur signalée tardivement

Si signalé après l'affichage des appariements suivants, la correction aura lieu après le tournoi, uniquement pour le calcul du classement ELO.

Forfaits et abandons

Tout forfait ou abandon non justifié sera signalé au Directeur des Sanctions de la FFE. Un joueur ne se présentant pas devant son échiquier dans le temps imparti est considéré comme forfait.

Jury d'appel

Un jury d'appel sera constitué durant les 2 premières rondes du tournoi. Il sera composé de 2 joueurs ainsi que de l'organisateur.

Règles spécifiques et discipline



Parties nulles

Les joueurs doivent respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nulle doit intervenir après un réel affrontement sur l'échiquier.

Règle obligatoire : Un minimum de 20 coups doit avoir été joué avec des échanges de pièces. L'arbitre doit constater la position et validera ou non la nulle. En cas d'infraction, les joueurs seront sanctionnés par une double défaite.

Téléphones et appareils électroniques

Les téléphones mobiles doivent être **éteints** dans l'espace de jeu. Si le téléphone d'un joueur sonne, le joueur perd automatiquement la partie. Les joueurs ne doivent posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu. En cas de soupçon de triche, le joueur devra se conformer aux directives de l'arbitre.

Comportement et discipline

Une attitude convenable est exigée en toutes circonstances. Les analyses sont strictement interdites dans la salle. Toute dégradation entraînera une exclusion immédiate du tournoi. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu et dans tous les locaux non-fumeurs désignés.

Aire de jeu

L'aire de jeu comprend :

- La zone de jeu
- Les toilettes
- L'espace fumeur
- L'espace boisson

Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Pendant la partie, il est interdit de quitter l'aire de jeu sans autorisation.



Manipulation du matériel

Les pendules doivent être manipulées calmement et avec respect. Tout comportement pouvant déranger l'adversaire est prohibé.

Une ronde démarre lorsque les pendules sont enclenchées et se termine lorsque les résultats sont publiés.

Équipe d'arbitrage et engagements

Le tournoi est placé sous la responsabilité de **Jordan AKREMANN**, arbitre AFO agréé FIDE et Directeur Régional de l'Arbitrage (DRA) de la Ligue Grand Est. L'arbitrage sera également assuré par **Yannick DELIERE**, arbitre stagiaire AFM. L'arbitre veille au respect des règles FIDE, au bon déroulement des rondes et à l'équité sportive du tournoi. Ses décisions font autorité pendant toute la durée de la compétition et ne peuvent faire l'objet d'une contestation en cours de partie. Tout joueur souhaitant formuler une réclamation devra le faire auprès de l'arbitre dans les délais réglementaires prévus par les règles FIDE.

Engagements des participants

Contrôle antidopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle antidopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité.

Droit à l'image

Les responsables légaux et les joueurs majeurs autorisent l'organisateur à publier des articles, photos ou vidéos dans le cadre de leur site web, réseaux sociaux ou articles de journaux. Cette autorisation couvre toutes les publications liées au tournoi.

 **Acceptation du règlement :** Tous les participants et spectateurs s'engagent à respecter le présent règlement intérieur en participant à cet événement. L'inscription au tournoi vaut acceptation de l'ensemble de ces dispositions.

L'arbitre en chef

AKREMANN Jordan

L'organisateur

DELIERE Yannick

Charte du joueur d'échecs

En s'inscrivant à une compétition organisée sous l'égide de la FFE, le joueur s'engage à respecter la présente Charte adoptée par la F.F.E. le 21 juin 2003, le Code de l'éthique amendé par la F.I.D.E. en 1996 au Congrès d'Erevan, ainsi que le Code du sportif édicté par l'A.F.S.V.F.P.

Respecter les règles

- Les parties se jouent conformément aux règles définies par la FIDE et la FFE, appliquées de bonne foi.
- Le résultat doit être acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive ni découler d'une négociation. Les comportements préjudiciables sont totalement prohibés.
- Une proposition de nulle est toujours inconditionnelle et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Respecter l'adversaire

- Refuser de jouer en ayant recours à des moyens illégaux, à des sources d'informations extérieures ou à la triche.
- Éviter de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.
- S'adresser à lui en des termes toujours courtois et polis.

Respecter l'arbitre

- En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte de jouer sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire.
- Garant des règlements fédéraux et de l'esprit sportif, l'arbitre est un représentant officiel de la F.F.E. sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre, le joueur doit obtempérer. Il peut interjeter appel oralement puis déposer sa réclamation par écrit.

Respecter l'organisateur

- Chaque joueur doit concourir à la bonne tenue de la compétition.
- L'inscription implique l'acceptation des dispositions définies par le règlement intérieur affiché dans l'aire de jeu.
- Les réclamations concernant l'organisation ne sont recevables que si elles sont formulées correctement.

 **Le compétiteur qui transgresse la Charte du joueur d'échecs dans le cadre d'un événement homologué s'expose à des pénalités sportives ou à des sanctions disciplinaires.**